



institut universitaire  
graduate institute  
d'études du développement  
of development studies



IUED, rue Rothschild 20  
CH-1202 Genève  
T. +4122 906 59 40  
F. +4122 906 59 47

[www.iued.unige.ch](http://www.iued.unige.ch)  
[iued@unige.ch](mailto:iued@unige.ch)

Renouveler



Etudes du développement pour demain



# Etudes du développement pour demain

Jacques FORSTER  
Micheline CALMY-REY  
Louk de la RIVE BOX



**institut universitaire**  
graduate institute  
**d'études du développement**  
of development studies

IUED  
Service des publications  
20, rue Rothschild  
Case postale 136 – 1211 Genève 21

<http://www.iued.unige.ch>  
[publications@iued.unige.ch](mailto:publications@iued.unige.ch)

© IUED, janvier 2007

## Table des matières

Michel CARTON	
Préface	7
Jacques FORSTER	
Pertinence des études du développement à l'ère de la mondialisation	9
Micheline CALMY-REY	
Pourquoi avons-nous encore besoin de l'aide au développement?	21
Louk de la RIVE BOX	
L'Europe du développement : tendances et conséquences pour la recherche et la formation	33



## Préface

*Fondé sur les bases de l'Institut africain de Genève, créé en 1961, l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) a construit son identité en interrogeant les concepts et pratiques établis.*

*L'IUED est aujourd'hui à la veille d'une transformation importante avec la création, prévue en 2008, de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), fruit du regroupement et du développement de l'IUED et de l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI).*

*Si cette évolution est concomitante à celle de son champ d'études, dont l'hétérogénéité et la complexité vont croissant, l'IUED maintient sa raison d'être : analyser les causes des déséquilibres qui affectent les relations Nord-Sud, affaiblissent les liens sociaux et divisent les sociétés ; proposer des politiques de développement soutenable pouvant remédier à ces situations.*

*Notre ambition, à travers les textes rassemblés ici, est d'illustrer les dynamiques théoriques et pratiques qui ont parcouru l'Institut depuis sa création et leur évolution rapide dans un monde en mutations accélérées.*

*Jacques Forster, directeur de l'IUED de 1980 à 1992 et aujourd'hui vice-président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), démontre la pertinence, intacte dans un monde globalisé, des études du développement en ancrant sa réflexion dans leurs racines mêmes.*

*Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale et cheffe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), rappelle, par-delà les considérations politiques, que l'aide au développement répond à notre devoir de solidarité, et ce malgré ses limites intrinsèques.*

*Louk de la Rive Box, recteur de l'Institute of Social Studies (Pays-Bas) et Européen passionné, exhorte à dépasser les barrières politiques et institutionnelles nationales pour faire des études du développement un champ d'innovation scientifique et politique.*

*L'année 2007 sera décisive pour l'avenir des études du développement en Suisse. Nous espérons, fidèle à notre vision, que cet opuscule alimentera un renouveau de la réflexion orientée vers l'action que l'urgence des problèmes sociaux et environnementaux nous impose.*

Michel CARTON  
Directeur de l'IUED



# Pertinence des études du développement à l'ère de la mondialisation

Jacques FORSTER

Ancien directeur (1980–1992) et professeur honoraire  
de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED)

*Texte prononcé par Jacques Forster le 26 octobre 2006  
lors de la conférence organisée en l'honneur de son départ à la retraite  
et de sa nomination comme professeur honoraire de l'IUED, Genève*



## Introduction

Je remercie mes collègues de l'IUED de me donner la parole au moment où se termine une étape importante de ma vie professionnelle, celle qui m'a permis pendant trente ans d'enseigner, de faire de la recherche avec des collègues d'ici et d'ailleurs et de participer à la belle aventure du développement de l'institut du même nom. Je souhaite donc, en premier lieu, dire toute ma gratitude à toutes celles et tous ceux – présents et absents – qui m'ont permis de participer à cette aventure et à tous les collègues et étudiants avec lesquels j'ai parcouru cette étape qui, croyez-le bien, a été passionnante de bout en bout.

Le champ des études du développement a changé depuis 1977 (date de mon arrivée à l'IUED), reflétant en cela les transformations importantes survenues dans les pays dits en développement et dans le reste du monde, ainsi que l'évolution du concept même de développement.

La question que je me suis posée est de savoir si l'approche de l'étude du *changement social*, telle qu'elle a marqué et marque encore l'identité de l'IUED, conserve toute sa pertinence pour faire face aux problèmes actuels et futurs de la société mondiale. Cette question me paraît importante au moment où les deux grandes institutions universitaires suisses dans le domaine des relations internationales, des relations Nord-Sud et des études du développement ont entamé le processus qui les amènera à créer une *nouvelle institution* destinée à donner des réponses, sur le mode académique, aux questions de gouvernance mondiale qui se posent de façon particulièrement aiguë au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est dans ce contexte que je souhaite partager avec vous quelques réflexions sur l'évolution du champ des études du développement et sur la contribution qu'elles peuvent apporter à *la recherche et à l'action* relatives aux problèmes globaux auxquels est confrontée la société mondiale. J'argumenterai que cette évolution est déterminée par les mutations en cours dans les pays en développement et dans les relations Nord-Sud, ainsi que par les problèmes de développement qui se posent dans toutes les régions du monde et à l'ensemble de la société mondiale. Il va sans dire que ces mutations ont aussi profondément marqué le champ des relations internationales.

Ces réflexions m'ont été inspirées par de nombreux débats à l'IUED et avec des collègues au sein d'autres institutions. Je ne peux nommer ici toutes celles et tous ceux auxquels je suis redevable, mais je souhaite relever combien Roy Preiswerk, mon prédécesseur au poste de directeur de l'IUED, a inspiré mes réflexions sur les relations internationales et les études du développement et sur les liens entre ces deux champs d'études. Ce rappel est d'autant plus opportun que Roy et Gilbert Etienne furent les deux premiers professeurs attachés à la fois à l'IUHEI et à l'IUED – des précurseurs en quelque sorte.

### Les mutations dans les pays en développement et dans les relations Nord-Sud

Il y a trente ans, les pays en développement constituaient encore, sur le plan politique, un ensemble relativement homogène qui défendait ses intérêts communs – intérêts avant tout économiques – face aux pays riches. Les pays du Sud représentaient alors un enjeu stratégique pour les deux blocs qui s'affrontaient dans une guerre froide et qui proposaient à ces pays dits du « tiers-monde » des modèles de développement rivaux. A cette époque, le concept dominant de développement exprimait avant tout l'aspiration à un rattrapage économique par une croissance accélérée. Pour atteindre cet objectif, les pays du Sud réclamaient un nouvel ordre économique international alors que ceux du Nord défendaient l'ordre existant en mettant l'accent sur la nécessité de réformer les politiques économiques et sociales des pays en développement.

Aujourd'hui, la guerre froide terminée, un seul modèle de développement économique subsiste, et les pays en développement sont amenés, bon gré mal gré, à s'y conformer en s'intégrant dans l'économie mondiale. L'ensemble formé par ces pays est devenu de plus en plus hétérogène. Son unité a depuis longtemps volé en éclats dans les grandes négociations économiques internationales, bien que des manifestations de cette unité soient aujourd'hui perceptibles dans certains dossiers politiques, tels ceux de la réforme de l'Organisation des Nations unies (ONU) ou des droits humains.

La fin de la guerre froide a eu des répercussions profondes sur les relations Nord-Sud. Elles ont été d'autant plus marquantes que la guerre froide avait joué un rôle important dans la genèse et l'expansion de la coopération internationale au développement. Cette coopération fut en effet, pendant toute cette période, un instrument notamment utilisé par les deux camps pour maintenir ou développer leurs zones d'influence. Il n'est donc pas étonnant que le respect des droits humains ou la bonne gestion des affaires publiques – aujourd'hui des thèmes récurrents et importants – n'aient pas été à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud. Avec la fin de la guerre froide, ces tabous ont disparu, et les objectifs et le contenu de la coopération au développement se sont considérablement élargis, reflétant en cela une définition plus large du concept même de développement qui intègre la gestion durable des ressources naturelles, les droits humains, la gestion – bonne si possible – des affaires publiques et, *last but not least*, la sécurité humaine.

Au fil des décennies, le clivage entre « pays en développement pauvres » et « pays industriels riches » est devenu plus flou. On note par exemple que parmi les 57 pays qui, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ont un indice de développement humain élevé, 22 – soit 40% environ – sont des pays « en développement ». On peut aussi noter que 12 des 88 pays à développement humain moyen sont des pays européens ayant pour la plupart appartenu à l'ancien bloc communiste.

Malgré ces évolutions, les problématiques traditionnelles des relations Nord-Sud subsistent, et principalement celle de la pauvreté, que la coopération internationale au développement cherche à éradiquer depuis plus de cinquante ans. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) nous le rappellent : 40% de la population mondiale, 2,5 milliards de personnes, survivent avec moins de 2 dollars par jour, dont un milliard avec moins de 1 dollar<sup>1</sup>. De plus, beaucoup de pays en développement, en particulier ceux du groupe dit des « PMA » (pays les moins avancés), n'ont pas tiré profit de la libéralisation économique mise en œuvre depuis près d'un quart de siècle.

Si sa géographie a changé, le tiers-monde existe donc bel et bien toujours. Ce concept exprime encore – comme quand il fut créé par Alfred Sauvy, il y a cinquante ans environ, par analogie avec celui de tiers-état – l'aspiration des laissés-pour-compte de la mondialisation, où qu'ils se trouvent, à obtenir une participation plus équitable à la richesse des nations et une influence moins dérisoire sur les décisions qui les concernent.

---

<sup>1</sup> United Nations Development Programme (UNDP), *Human Development Report 2005*, New York, UNDP, 2005, p. 4.

## Le monde en développement

L'appellation «pays en développement» est le fruit de ce que Gunnar Myrdal, un des pères de l'économie du développement, appelait la «diplomatie par la terminologie». Plus optimiste et plus politiquement correcte – dirait-on aujourd'hui – que celle de «pays sous-développés», elle voulait traduire l'aspiration des pays pauvres à atteindre le niveau de développement des pays riches. Pendant longtemps, les problèmes de développement furent considérés comme étant exclusivement ceux des pays pauvres.

Aujourd'hui, on ne peut vraiment plus prétendre que les pays riches proposent un modèle de développement généralisable à l'échelle de la planète. Par ailleurs, ces pays, ainsi que les pays européens de l'ancien bloc communiste, connaissent eux aussi des problèmes de développement liés par exemple aux conséquences du vieillissement marqué de la population ou à l'ajustement structurel profond de certains secteurs d'activité nécessités par de nouvelles formes de division internationale du travail. Ils sont de plus confrontés à la marginalisation économique et sociale d'une partie non négligeable de leur population, ainsi que, dernier point mais non le moindre, à la pérennité problématique de modes de consommation qui pèsent lourdement sur les ressources et l'environnement naturels.

Les pays dont les économies sont dites «émergentes» se trouvent souvent confrontés à la fois aux problèmes de société des pays industriels (pollution, engorgement des agglomérations, problèmes de santé des sociétés d'abondance) et à ceux typiques de pays en développement dans la mesure où une partie importante de leur population continue de subir tous les fléaux de la misère.

Cette évolution rend de plus en plus caduque la dichotomie traditionnelle entre pays «développés» et pays «en développement»; chaque région du monde doit en effet faire face à des problèmes de développement. C'est donc bien d'une planète «en développement» qu'il faut parler aujourd'hui.

## Les mutations dans les relations internationales : la mondialisation

La mondialisation – comprise dans le sens d'un processus constaté par des faits et non comme une idéologie – est en marche depuis... l'antiquité. A des rythmes divers, avec des avancées mais aussi des reculs, les sociétés humaines se sont structurées à des échelles toujours plus vastes. Récemment, ce processus, qui est autant culturel que politique et économique, a connu une accélération due au développement des transports et des technologies de la communication, et aussi à la fin de la guerre froide, qui a favorisé l'intégration des pays du bloc communiste dans la société mondiale et donné un nouvel essor au libéralisme économique.

Il convient cependant de noter que l'avenir de la mondialisation reste une question ouverte; l'inégale répartition de ses bénéfices, la perception des menaces qu'elle représente pour les identités nationales, ethniques ou religieuses, la viabilité problématique des modes de production et de consommation qu'elle véhicule sont loin d'assurer qu'elle continue à se développer linéairement au rythme actuel.

Dans ce contexte, j'aimerais évoquer deux phénomènes majeurs qui à mon sens modifient en profondeur la nature des relations internationales: 1° la reconnaissance de l'importance croissante des problèmes globaux dans la gestion des affaires du monde et 2° l'évolution du rôle des acteurs internationaux.

## Les problèmes globaux et l'émergence de la « Weltinnenpolitik »

La mondialisation est un phénomène qui va bien au-delà de la sphère économique. Elle a des dimensions sociales, politiques, culturelles, environnementales, juridiques. L'expérience montre que l'espace politique national est devenu un cadre trop étroit pour gérer la plupart des problèmes auxquels sont confrontées les sociétés au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Au sein des Etats, la distinction classique entre politique extérieure et politique intérieure s'estompe. En effet, des normes internationales et la coopération internationale influencent de plus en plus les politiques nationales. La politique extérieure des Etats devient en quelque sorte une composante de la « Weltinnenpolitik » (politique intérieure mondiale), selon l'expression de Jürgen Habermas<sup>2</sup>.

Concrètement, ce phénomène s'exprime par la place de plus en plus importante prise par les problèmes dits « globaux » dans l'agenda des Etats aussi bien que de la société civile. Ces problèmes sont ceux qui, quelle que soit leur origine, ont un impact réel ou potentiel sur l'ensemble de la société mondiale et qui ne peuvent, même pour les Etats les plus puissants, être gérés que par la coopération internationale. Il suffit de dresser la liste des responsabilités des Etats dans des secteurs tels que la santé publique, les migrations, la sécurité intérieure et extérieure ou l'environnement pour se rendre compte qu'il n'est guère de domaine de l'action gouvernementale qui échappe aux conséquences de la mondialisation.

Il y a aujourd'hui un écart considérable entre l'ampleur et l'urgence de ces problèmes globaux et la capacité des institutions à les gérer. Le grand défi des relations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle est de trouver un mode de gouvernance qui réponde à cette situation.

On s'en doute, il n'y a pas de réponse simple, ni même de réponse unique à ce défi. Les forces qui poussent à la mondialisation se heurtent à des contre-forces qui trouvent leurs assises non seulement dans les disparités structurelles profondes traversant l'économie mondiale, mais aussi dans la grande hétérogénéité des structures sociales, des valeurs et des perceptions du monde (*Weltanschauungen*) tant entre pays et régions qu'au sein même de chaque entité nationale. Ces contre-forces se nourrissent aussi bien de la volonté de conserver une identité et de préserver des valeurs que de craintes et d'attentes déçues engendrées par la mondialisation.

Toute avancée dans le mode de gestion de la société mondiale devra tenir compte de ces différences de réalités, de perceptions et d'attentes, bref, du constat que le monde n'est pas plat! « *The world is not flat.* »<sup>3</sup>

## Le rôle des acteurs des relations internationales ?

Il convient en premier lieu, bien sûr, d'évoquer le rôle de l'Etat. Dans le monde entier, les vagues de libéralisme économique des années 1980 et 1990 ont entraîné une redéfinition des rôles respectifs de l'Etat et du secteur privé. Dans beaucoup de pays en développement, l'Etat, qui était l'acteur dominant du développement économique et social, a vu son rôle réduit de façon importante dans le cadre des programmes d'ajustement structurel à partir des années 1980. Ce redimensionnement était nécessaire là où un appareil étatique tentaculaire paralysait les initiatives des acteurs économiques tout en utilisant de façon peu efficace les ressources humaines et

---

<sup>2</sup> J. Habermas, *Der Gespaltene Westen*, Frankfurt am Main, Edition Suhrkamp, 2004.

<sup>3</sup> Référence au titre d'un récent ouvrage de Thomas L. Friedman, *The World is Flat*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2005.

financières. Cet ajustement a cependant été parfois trop brutal, l'Etat n'étant plus à même d'assumer ses responsabilités de base, par exemple en matière de sécurité publique ou de mise à disposition pour l'ensemble de la population de services essentiels au développement humain. Sur le plan des relations internationales, les Etats, des plus faibles aux plus puissants, ont été amenés à intégrer dans leurs politiques et à prendre en compte dans leurs décisions l'influence croissante de trois autres catégories d'acteurs.

Tout d'abord, les grandes entreprises, qui assument un rôle accru dans la société du fait de la privatisation et de la libéralisation de secteurs importants de la vie économique et sociale (transports, télécommunications, éducation, santé). De fait, explicitement ou implicitement, ces grandes entreprises influencent fortement les stratégies de développement, au Nord comme au Sud. Cette influence élargie entraîne de nouvelles responsabilités que les entreprises qui adhèrent au Pacte mondial – plus connu sous son nom anglais de « *Global Compact* » – se sont déclarées prêtes à assumer, sur une base volontaire, dans le domaine des droits humains, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. L'avenir nous dira quel aura été l'impact de cette initiative du secrétaire général des Nations unies et, plus largement, si des initiatives volontaires peuvent contribuer au renforcement des droits humains ou si elles ne sont qu'un leurre.

Le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) a évolué au Nord comme au Sud. Au Sud principalement, elles ont été souvent amenées à se substituer à l'Etat dans les secteurs sociaux traditionnels, la santé notamment, ou dans des tâches nouvelles telles que la gestion des ressources naturelles. Presque partout dans le monde, elles se sont organisées en groupes de pression nationaux et internationaux sur les thèmes des droits humains, de la lutte contre la pauvreté ou du développement durable. Elles sont devenues des interlocuteurs reconnus des gouvernements et des organisations internationales. Elles ont démontré leur capacité à prendre des initiatives et à jouer un rôle de pionnier dans la formulation et la mise en œuvre des politiques internationales dans ces domaines. Elles ont ainsi fait la preuve de leur pouvoir de mobilisation de citoyens à l'échelle de plusieurs régions, voire du monde entier pour amener les Etats à agir dans des domaines qui, *a priori*, ne figuraient pas dans leurs priorités (l'exemple du Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel vient à l'esprit). Les ONG sont et seront donc, elles aussi, des partenaires de poids dans l'architecture de la gouvernance mondiale.

Au cours des dernières années, les organisations internationales ont joué un rôle déterminant en démontrant l'urgence d'une action concertée à l'échelle internationale pour gérer les problèmes globaux. Cependant, les ressources mises à la disposition de la coopération multilatérale sont restées bien en deçà de ce qui serait nécessaire pour qu'elle puisse assumer les responsabilités que lui confèrent les déclarations et résolutions adoptées par la communauté des Etats. Cela peut avoir des conséquences dramatiques lorsque ces ressources sont destinées à reconstruire et à assurer la stabilité de pays sortant d'un conflit, et donc à prévenir la reprise de la violence.

## La contribution des études du développement

Dans ce contexte, quelle peut donc être la contribution des études du développement ?

Les études du développement sont nées après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte historique que Gunnar Myrdal a bien caractérisé : celui de la guerre froide, de la décolonisation et de l'aspiration des pays en développement à obtenir une meilleure place dans l'ordre politique et économique mondial et des conditions de vie plus dignes pour l'ensemble de leur population.

Cette genèse explique que le changement social ait été au cœur même de ce nouveau domaine des sciences sociales et que certains des traits essentiels de ce dernier, tels que l'interdisciplinarité, l'orientation vers la formulation de politiques, l'articulation entre la théorie et la pratique, la sensibilité à la diversité culturelle et aux spécificités de chaque société, aient été pour ainsi dire congénitaux, constituant ainsi un patrimoine commun aux études du développement dans diverses parties du monde.

Les changements intervenus au cours de ces dernières décennies dans les pays en développement et dans la société mondiale mettent-ils en cause la pertinence de ce champ d'études? Ma réponse est négative, comme le laisse entendre le titre de cet exposé.

Tout d'abord, il me paraît clair que les raisons qui ont conduit à l'émergence des études du développement – celles liées aux nécessaires transformations des sociétés postcoloniales – sont toujours valables. En second lieu, l'étude des problèmes de développement dans d'autres régions du monde – c'est-à-dire les pays dits «industrialisés» – et l'étude des problèmes globaux auxquels est confrontée la société mondiale peuvent grandement bénéficier de l'approche et de l'expérience des études du développement. Je pense donc qu'elles demeurent pertinentes dans un champ qui est aujourd'hui plus large qu'il y a trente ou quarante ans.

## Domaine traditionnel

Avant d'aborder la question de la pertinence des études du développement dans ces nouveaux domaines, il faut évoquer un changement intervenu dans leur domaine traditionnel. Historiquement, ce domaine d'études reflétait assez bien, hélas, l'asymétrie propre aux relations Nord-Sud: le Sud était l'objet d'études de chercheurs du Nord.

Les choses sont heureusement en train de changer; la plupart des pays du Sud – sauf peut-être les plus pauvres d'entre eux – ont désormais des institutions capables de conduire les activités de recherche et d'enseignement liées à leurs problèmes de développement. Loin de remettre en cause les études du développement au Nord, cela ouvre la voie à des partenariats scientifiques qui enrichissent l'analyse des problématiques traditionnelles et nouvelles. Prenons un exemple: l'impact des politiques publiques des pays du Nord sur ceux du Sud. Cela est devenu un thème récurrent de la politique de développement, sous l'impulsion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) notamment. Il s'agit d'assurer une plus grande cohérence de ces politiques par rapport à l'objectif de promotion du développement dans les pays du Sud. La coopération scientifique Nord-Sud permet d'analyser avec plus de finesse et d'acuité l'impact de ces politiques à divers niveaux aussi bien au Nord qu'au Sud ainsi que les intérêts des multiples acteurs en présence.

Cependant, l'asymétrie évoquée plus haut n'a pas disparu dans la mesure où dans certains pays du Sud, les institutions d'études du développement demeurent fragiles, minées par le manque de stabilité et de ressources. Les partenariats scientifiques doivent aussi contribuer à renforcer durablement les institutions du Sud et à partager sur un pied d'égalité les responsabilités de recherches menées en commun. La Suisse s'est dotée il y a près de dix ans d'une politique de partenariats scientifiques avec les pays en développement. Les institutions académiques suisses se doivent d'intensifier la mise en œuvre de cette politique pour promouvoir des recherches plus pertinentes sur les relations Nord-Sud.

## Domaines nouveaux

La façon de traiter les problèmes globaux déterminera quelle planète nous laisserons aux générations futures. Les politiques destinées à gérer ces problèmes doivent se baser sur des réponses aussi robustes que possible aux questions suivantes: Quels sont les causes et les impacts de ces problèmes dans différentes régions du monde? Quelles sont les interactions entre plusieurs de ces problèmes (par exemple les répercussions des changements climatiques sur la pauvreté, sur les migrations, sur la sécurité humaine et sur la sécurité tout court)? Quels sont les acteurs principaux? Quelles sont les politiques possibles au Nord et au Sud? A court et à long terme? Traiter ces questions requiert évidemment les compétences spécifiques de multiples disciplines, mais les chercheurs issus des études du développement disposent d'atouts certains pour mener ces recherches. J'en mentionnerai trois.

Premier atout, nombre de ces problématiques globales font aussi partie des problèmes de développement des pays du Sud. Par exemple, la détérioration de l'accès aux ressources naturelles a depuis longtemps des conséquences directes et dramatiques sur la vie des populations les plus vulnérables du monde; la pollution de l'air, des eaux et du sol affecte plus fortement les pays pauvres que les pays riches. Les conflits et autres situations de violence se situent pour l'essentiel dans ces mêmes pays. La production de coca ou de pavot a fait partie de l'économie de pays d'Amérique du Sud et d'Asie bien avant d'être liée au narcotrafic globalisé. La dimension Nord-Sud des problèmes globaux est donc souvent très importante.

Deuxièmement, la pratique soutenue du travail de recherche multi et interdisciplinaire est très précieuse. Les mutations en cours à l'échelle planétaire dans leurs dimensions économiques, écologiques, culturelles, sociales, politiques et technologiques ne sauraient être saisies et comprises par la simple juxtaposition de savoirs disciplinaires. Sans en avoir le monopole, les études du développement ont acquis une expertise dans le travail multi, voire interdisciplinaire en combinant les approches, méthodes et résultats des diverses disciplines. La diversité paradigmatique qui en résulte encourage le pluralisme méthodologique et idéologique.

Un troisième atout des études du développement est leur orientation vers la recherche de solutions concrètes à des problèmes spécifiques, leur souci de formuler des recommandations aux décideurs, du niveau local au niveau global. A cette orientation s'ajoute la sensibilité des études du développement à la spécificité de chaque société. On peut à cet égard rappeler la pertinence, au sein des études du développement, de ce que les Anglo-Saxons appellent les *area studies*, qui permettent de formuler des réponses aux défis globaux qui soient adaptées à cette diversité. Cela est particulièrement important dans un monde qui, nous l'avons vu, n'est pas plat et dans lequel les dynamiques globales doivent intégrer les réalités, les contraintes et les idiosyncrasies locales.

J'ai évoqué plus haut les problèmes de développement auxquels sont confrontées les sociétés des pays riches. On voit aujourd'hui que s'esquissent les opportunités mais aussi les contraintes dont devront tenir compte de nouveaux modèles de développement. Des ajustements devront sans doute être apportés aux modèles dominants de production et de consommation ainsi qu'au mode de répartition de la richesse et des revenus. L'expérience acquise dans le domaine traditionnel du développement pourrait là aussi être pertinente. Pensons à la gestion des services de base (éducation, santé) en période de contraintes budgétaires sévères ou, plus généralement, aux ajustements structurels qui nous attendent dans les pays du Nord et aux facteurs sociaux et politiques qui déterminent leur faisabilité.

Avant de terminer, j'ajouterai que les études du développement ont donné aux chercheurs une sensibilité particulière à certaines problématiques et une expérience qui s'avèrent très pertinentes au début de ce XXI<sup>e</sup> siècle. Je mentionnerai trois de ces problématiques, liées dès l'origine aux études du développement.

En premier lieu, celle de l'accès aux ressources et de la répartition de la richesse et du pouvoir. Cette problématique a toujours été au cœur des études du développement – pour ne pas dire leur raison d'être – puisque ces dernières sont nées précisément d'une situation d'inégalité entre le Nord et le Sud qu'il s'agissait de corriger. Si les études du développement ont aussi eu dès le départ une dimension normative et critique, c'est bien celle que la pauvreté pouvait et devait être combattue, et que cet objectif nécessitait des politiques spécifiques adaptées à chaque situation. Cette prise en compte des spécificités a probablement été une raison d'être importante des études du développement.

Pour les économistes du développement par exemple, une prémisse fondamentale n'était-elle pas de reconnaître la spécificité du modèle de développement des pays industrialisés, et par là l'hétérogénéité du monde? C'est ce qu'a fait Dudley Seers dans un des textes fondateurs de l'économie du développement, «The Limitations of the Special Case»<sup>4</sup>. Pour ces économistes, cela s'est traduit notamment par un plaidoyer en faveur d'un système économique mondial qui tienne compte de l'hétérogénéité structurelle des diverses économies, et notamment de celles des pays en développement. C'est aussi ce trait qui a amené les études du développement à s'inscrire parfois à contre-courant des idées dominantes trop peu encline à inclure la diversité dans leur univers mental.

Dans le monde contemporain, la répartition internationale et à l'intérieur des pays des bénéfices de la mondialisation, la répartition de ses coûts, l'accès à des ressources (capital, terre, savoirs), l'accès à des services de base dans les domaines de la santé et de l'éducation, de façon à assurer à chacun un minimum de sécurité physique, psychologique et matérielle, et enfin la répartition des ressources entre nos générations et les générations futures sont autant de questions qui vont gagner en importance dans toutes les régions du monde, dans tous les pays, quel que soit aujourd'hui leur produit intérieur brut (PIB) moyen. Les études du développement ont au cours des dernières décennies amplement démontré leur capacité à analyser cette problématique et à proposer de nouvelles politiques.

Deuxième problématique: l'articulation des approches du même phénomène à différents niveaux ou échelles géographiques, du local au global en passant par le national et le régional. On l'a vu, les frontières nationales sont de moins en moins pertinentes aussi bien pour analyser les problèmes de société que pour y apporter des solutions. Les études du développement se sont en effet, dès leur naissance, attachées à connaître la chaîne des relations de causalité reliant des communautés rurales ou urbaines dans les pays en développement à des acteurs économiques ou politiques influents situés à des milliers de kilomètres. L'examen de l'articulation des politiques agricoles des pays riches, des flux internationaux de denrées alimentaires, de la situation des producteurs du Sud et de l'équilibre économique et social dans un village du Sahel requiert certes le concours des savoirs disciplinaires d'anthropologues, d'économistes et d'agronomes, mais aussi une capacité de les intégrer dans un cadre analytique comprenant diverses échelles géographiques. Le même cadre analytique permet aussi d'appréhender dans toutes leurs causes et implications les courants migratoires internationaux dont certaines manifestations (par exemple celle des boat

---

<sup>4</sup> D. Seers, «The Limitations of the Special Case», *Bulletin of the Oxford University Institute of Economics and Statistics*, vol. 25, n° 2, 1963.

people d'Afrique) revêtent un caractère particulièrement tragique. Là aussi, seule une analyse précise à diverses échelles incluant le rôle d'acteurs très diversifiés peut permettre d'identifier des mesures à prendre du niveau global au niveau local.

Finalement, la problématique du monde multiculturel en devenir. *L'expérience des relations interculturelles*, elle aussi inséparable de l'objet initial des études du développement, s'avère indispensable dans un monde

- qui connaît globalement aussi bien que localement des tensions entre le mouvement d'intégration de la société mondiale et la résistance à cette intégration;

- où les identités culturelles sont évoquées, voire invoquées pour expliquer/justifier les tensions résultant de projets politiques antagonistes;

- où chaque pays, en Europe et en Amérique du Nord notamment, est confronté bon gré mal gré à la construction d'une société multiculturelle.

## Conclusion

Les mutations en cours dans le monde sont déjà évidemment l'objet des préoccupations actuelles et des compétences des deux instituts qui vont prochainement se fondre en un seul au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID).

La rencontre des champs d'études des relations internationales et du développement permettra cependant de définir des domaines de compétences thématiques qui seront au cœur des grandes questions auxquelles des réponses doivent être apportées de toute urgence. Je ne doute pas un instant que mes collègues – « anciens » collègues devrais-je dire puisque je prends congé ce soir – des deux instituts sauront les aborder avec la compétence, la créativité, le sens critique, l'esprit constructif mais aussi l'audace qui caractériseront la future institution. Je souhaite beaucoup de succès et de satisfaction à tous à l'aube de cette nouvelle aventure.



# Pourquoi avons-nous encore besoin de l'aide au développement ?

**Micheline CALMY-REY**

Conseillère fédérale, Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères

*Texte de la leçon inaugurale prononcée le 27 octobre 2005  
lors de la séance d'ouverture de l'année académique 2005-2006  
de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), Genève*



Mesdames et Messieurs  
les Conseillers nationaux,  
les Conseillers d'Etat,  
les Conseillers administratifs,  
les Députés,  
les Directeurs des Instituts de l'Université,  
les Membres de la Fondation,  
les Professeurs de l'IUED,  
Mesdames,  
Messieurs,

En juin de l'année 2001, le fils du roi du Népal assassina son père ainsi qu'une grande partie de sa famille. Le frère du roi accéda au trône. Sur fond de rébellion maoïste, de rupture de cessez-le-feu et de conflit armé, le roi Gyanendra prit le pouvoir par un coup d'Etat le 1<sup>er</sup> février 2005, décida l'état d'urgence, suspendit un certain nombre de droits fondamentaux, dont la liberté de réunion et d'expression, le droit à l'information et au respect de la vie privée et les droits relatifs à la détention préventive.

En l'espace de peu de temps, la situation change dramatiquement et la situation des droits humains, déjà précaire, se dégrade encore. La Suisse est engagée dans l'aide au développement au Népal depuis plus de quarante ans et au vu de ces événements, nous pouvons légitimement nous poser la question de savoir ce que ces années d'aide au développement ont finalement apporté aux Népalais, hormis un coup d'Etat.

Depuis leurs débuts, les programmes suisses d'aide au développement ont été orientés vers les besoins de base de la population népalaise, dont la majorité vit dans les zones rurales. La coopération suisse au développement s'est concentrée sur des programmes d'infrastructure rurale, de santé, de formation professionnelle, d'utilisation durable des ressources naturelles dans le domaine forestier et agricole. La Suisse a soutenu des processus de décentralisation et de démocratisation en étroite collaboration avec le secteur privé et avec des organisations locales et civiles.

Notre programme de construction de ponts suspendus illustre parfaitement l'engagement suisse au Népal. Grâce au soutien et à la participation des populations locales, plus de 2000 ponts suspendus ont été construits au Népal et ils n'ont pas tous été détruits par la violence des conflits. Mis bout à bout, ils représentent une distance de 180 kilomètres. A titre de comparaison, l'ensemble de tous les ponts des chemins de fer suisses totalise une distance de 90 kilomètres. Grâce à ce projet, des milliers de Népalais jouissent d'une mobilité accrue et d'un meilleur accès aux services de santé, aux écoles et aux marchés. Mais le succès de ce projet provient aussi du fait que 4000 Népalais se sont formés aux métiers de «constructeur et gardien de pont». Ces qualifications locales ainsi que le partenariat avec le secteur privé sont autant de facteurs qui expliquent la durabilité et le succès de ce projet.

Les résultats globaux de la coopération internationale au développement se reflètent dans l'amélioration de l'indice du développement humain du Népal. Malgré la situation de crise politique que connaît le Népal, le développement de ce pays a rencontré des succès concrets et significatifs: le Népal a connu une croissance économique d'environ 5% durant les années 1990. Le taux de mortalité infantile est passé de 101 à 61 décès pour 1000 naissances. Le niveau de pauvreté a reculé d'un tiers au cours des dix dernières années. Des avancées qu'il faut nuancer il est vrai par les inégalités entre les zones urbaines et rurales et le rôle important des fonds des migrants.

Sa longue présence sur place a permis à la Suisse de nouer de solides relations de confiance avec les populations locales, les autorités et les opposants. Ces relations privilégiées sont très appréciées des Népalais eux-mêmes, qui recherchent un

partenaire neutre. La Suisse représente pour eux un modèle de démocratie, qui suscite leur admiration et leur sympathie. La Suisse a de ce fait pu jouer un rôle non négligeable dans la mise en place d'un programme de prévention et d'amélioration de la situation des droits humains au Népal.

Au printemps 2005, la Suisse a pris la tête d'autres Etats partageant ses vues, dans le but de préparer une résolution de la Commission des droits de l'homme sur la situation au Népal. Le dialogue engagé avec le gouvernement népalais a conduit à l'adoption d'une résolution consensuelle sur le Népal. Le texte relève les principales violations des droits humains; il émet aussi des recommandations visant à y mettre un terme. Point central de la résolution, un accord signé par le gouvernement népalais avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et qui permet la mise en place de la plus grande mission de terrain jamais déployée par le Haut-Commissariat. Cette mission de surveillance prépare des rapports sur les violations des droits humains et aide à prévenir d'autres violations par le dialogue avec les parties au conflit.

Ces acquis, cette confiance permettent à la Suisse de contribuer, mieux qu'elle n'a pu le faire jusqu'ici, à la résolution du conflit népalais. Nous avons révisé notre programme d'engagement au Népal et mettons aujourd'hui la transformation du conflit au centre de notre stratégie. Nous veillons à n'exclure aucun groupe, nos priorités programmatiques s'adressent aux plus pauvres, aux ethnies minoritaires et aux femmes. Ces efforts sont accompagnés par un monitoring accru permettant d'analyser constamment la situation. En outre et en réponse à la crise, nous avons instauré des échanges réguliers entre les donateurs et contribué ainsi à une meilleure coordination de l'aide.

La Suisse, Mesdames et Messieurs, a repensé son programme d'engagement au Népal. Elle veut être à même de soutenir au travers de ses programmes un développement durable et plus équitable y compris dans des situations difficiles. Nous pouvons avoir et nous avons du succès dans nos activités. Reste que ces succès, pris isolément, ne sont pas décisifs pour le développement d'ensemble d'un pays et pour l'évolution de sa gouvernance. C'est parfois frustrant de conduire de bons projets, qui ont un effet dans leur domaine d'activité, mais qui à eux seuls ne font pas la différence en matière de développement d'un pays. Il est impossible pour un pays partenaire et avec une agence de développement de remplacer les autorités en charge. Et une des grandes leçons que nous retenons est qu'un Etat déficient, qui fonctionne mal, est décidément un obstacle au développement, en limite les succès et peut parfois même être un agent destructeur.

L'analyse du Népal démontre que la coopération au développement se trouve en pleine mutation.

Mesdames et Messieurs, sur la base de cette analyse et des expériences de la coopération internationale des cinquante dernières années, telles qu'elles sont perçues par la Suisse, j'en déduis cinq leçons fondamentales que je souhaite pouvoir maintenant commenter.

*1. Première leçon:* celle de l'augmentation rapide de l'aide. Cette année, deux rapports – le rapport Sachs et celui de la Commission pour l'Afrique – préconisent une stratégie dite de l'«impulsion forte» et, de fait, se font les avocats d'une augmentation rapide de l'aide afin que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) puissent être atteints d'ici à 2015. Toute une série de défis, comme par exemple la lutte contre les maladies transmissibles, requièrent l'investissement de moyens importants si l'on souhaite pouvoir atteindre des résultats. L'Afrique australe compte à l'heure actuelle environ 15 millions d'orphelins. Des générations entières d'adultes en âge de travailler sont décimées. En termes de développement, le défi est immense. La Suisse participe à

ce combat par le biais d'initiatives multilatérales comme le Fonds global de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ou en sa qualité de membre de la Banque mondiale, l'une des donatrices les plus généreuses en la matière. Pour soutenir des initiatives d'une telle ampleur, la Suisse doit disposer des moyens financiers suffisants.

Si l'apport massif de fonds est une exigence incontournable pour répondre à certaines problématiques, pour d'autres, il n'en est que l'un des aspects. Ainsi, l'efficacité d'une politique et le bon fonctionnement des institutions ne dépendent pas uniquement de facteurs financiers: un afflux trop rapide d'argent peut même comporter des risques, notamment celui d'affaiblir les efforts d'un Etat pour mobiliser ses propres ressources. La vraie question est de savoir comment créer les incitations politiques et institutionnelles qui permettraient d'allouer efficacement des ressources supplémentaires nécessaires au développement. Cette réflexion m'amène à la leçon suivante.

2. *Deuxième leçon*, la «bonne gouvernance», cheval de bataille des adversaires de l'aide au développement comme de ses partisans. Les premiers mettent le doigt sur ses déficits et ses échecs, les seconds soulignent les efforts qu'il reste encore à faire dans ce domaine. Quelques éléments font pourtant l'unanimité: l'importance de disposer de structures nationales efficaces et l'extrême difficulté, pour les gouvernements des pays pauvres, de mettre sur pied des systèmes de formation et de santé satisfaisants. Il est dès lors essentiel d'être en mesure d'affecter les ressources financières de façon appropriée et il est donc primordial que les Etats se dotent d'institutions gouvernementales et administratives efficaces sur les plans tant local que régional ou national. Celles-ci doivent en outre être capables non seulement d'éviter la corruption, mais également de garantir à toutes les couches de la population – jusqu'aux plus défavorisées – l'accès aux systèmes juridiques, économiques et politiques. La contribution de notre pays à l'établissement d'une bonne gouvernance est un fil d'Ariane qui se déroule au travers de tous nos programmes d'aide au développement. La Suisse jouit d'une vaste expérience du fonctionnement des autorités locales et nationales et elle est déjà parvenue à l'appliquer avec succès dans de nombreux pays. Elle fournit des contributions importantes et crédibles à la constitution d'Etats de droit, ainsi qu'à la mise sur pied et à la réforme du secteur public.

J'ajouterai encore que le terme de «gouvernance» ne recouvre pas uniquement les «compétences technico-administratives», mais aussi la capacité d'adopter des politiques qui renforcent les droits et libertés fondamentaux. La réalisation des Objectifs du Millénaire passe impérativement par des stratégies qui consolident les droits politiques, économiques et sociaux, un point sur lequel le secrétaire général des Nations unies, M. Kofi Annan, insiste particulièrement lorsqu'il évoque la lutte contre la pauvreté dans son rapport *Dans une liberté plus grande*.

Pour la Suisse, la question se pose en ces termes: doit-elle s'investir dans des pays dont la gouvernance ne répond pas au qualificatif de bonne gouvernance? Les pays les plus pauvres sont aussi souvent les plus corrompus, les droits humains y sont fréquemment bafoués et les dépenses militaires généralement disproportionnées. Le risque de voir le soutien financier détourné est très élevé. Reste que c'est précisément dans ces pays-là que les besoins sont les plus urgents. Dans les années 1990, la Suisse jugeait que les pays en crise ou instables ne remplissaient pas les conditions nécessaires à la coopération au développement. Cette pratique a évolué ces dernières années. Aujourd'hui, nous sommes conscients des répercussions qu'un pays pauvre et instable peut avoir sur la situation de la sécurité internationale. Pour ces raisons, la Suisse n'exclut pas de soutenir de tels partenaires, mais elle veille, lorsqu'elle le fait, à ne collaborer qu'avec les groupes de la société civile qui cherchent à apporter à leur pays un changement positif. Elle reste prête, en tout temps, à remettre sa coopération en question et à prendre les mesures dans le sens qui pourrait s'imposer.

3. *Troisième leçon* : la concentration sur les pays les plus pauvres. L'idée de concentrer la coopération internationale sur les 49 pays les plus pauvres a été émise plus d'une fois, dans la perspective notamment de soutenir au mieux les efforts de la communauté internationale pour réaliser les Objectifs du Millénaire. Comme vous le savez, le calendrier des OMD vise à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015, notamment par une baisse majeure de la mortalité infantile et maternelle, l'accès à la formation scolaire pour tous et une lutte efficace contre les maladies infectieuses. Certains exemples tirés du rapport 2003 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) montrent que l'idée de focaliser l'aide sur les pays les plus pauvres peut se défendre: « En sept ans à peine (1946-53), l'espérance de vie moyenne des habitants du Sri Lanka a gagné pas moins de 12 années. Entre 1970 et 1985, la proportion d'enfants inscrits à l'école primaire a doublé au Botswana, atteignant un taux proche de 100%. »

Les résultats obtenus dans ces deux régions du monde prouvent que les pays pauvres peuvent s'engager chacun dans sa propre voie pour échapper au piège de la pauvreté. Ils n'y parviennent toutefois qu'à la faveur de changements sur le plan politique et on observe parfois des évolutions spectaculaires: le Vietnam, par exemple, a diminué son niveau de pauvreté de 60% à 30% en l'espace de quinze ans, grâce notamment à des réformes agraires et à une restructuration des secteurs agricole et forestier, des domaines dans lesquels notre pays est particulièrement actif. Le Vietnam doit sa réussite au fait qu'il a très vite su formuler ses priorités et ses stratégies de développement et les appliquer sous sa propre responsabilité.

4. J'aimerais, dans le cadre de ma *quatrième leçon*, aborder la question de la responsabilité de chaque Etat et citer, à ce sujet, un écrivain mozambicain, Mia Couto. Considérant les trente ans d'indépendance de son pays, il écrit: « Pour développer nos idées et nos stratégies, pour établir notre propre feuille de route selon nos besoins propres, il nous faut suffisamment de temps et de liberté de mouvement. Ce n'est qu'ainsi que nous aurons l'opportunité de réfléchir au mieux à notre voie propre. Ce ne sera pas possible sous la pression d'innombrables contraintes et prescriptions. Sinon, il nous faudra jouer la comédie. Nous sommes de bons comédiens et le théâtre est bien joli, mais cela fait une triste histoire qui repose sur de mauvais arguments. »

La coopération au Mozambique, comme dans bien d'autres pays, a dû se rendre à l'évidence: un développement induit de l'extérieur ne répond aux besoins de la population que dans la mesure où le pays dispose de suffisamment d'institutions en état de fonctionner, ainsi que d'élites politiquement responsables et prêtes à promouvoir des processus de réforme. Si les objectifs nationaux ou locaux du développement ne sont pas déclarés prioritaires et que les capacités pour les réaliser font défaut, l'efficacité de l'aide extérieure n'est pas garantie. C'est la raison pour laquelle les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté doivent s'assurer d'un large soutien au sein de la population.

Mesdames et Messieurs, il y a, en Afrique, des Africains qui prennent leur destin en main, qui assument leurs responsabilités – sans faire l'impasse sur les erreurs commises dans le passé – et qui élaborent des solutions pour améliorer leurs chances politiques, économiques et sociales dans un monde globalisé. Les partenaires internationaux doivent prendre ces processus de réforme au sérieux s'ils veulent aider l'Afrique à trouver sa propre voie vers le développement.

L'idée selon laquelle les pays en développement resteraient à jamais dans leur coin, incapables de sortir de la misère et juste bons à recevoir la charité des riches est fautive. Ils peuvent même devenir des acteurs de premier plan. La Chine en fait la démonstration, l'Inde aussi dans une certaine mesure. L'aide étrangère peut aider, mais

le fait de devenir dépendant peut aussi avoir des conséquences très négatives. S'il est du devoir des pays riches de donner ce qu'ils peuvent, il est aussi du devoir des pays pauvres de penser à ce qu'ils peuvent faire sans aide. Tout comme d'autres pays donateurs, la Suisse tient compte de cette aspiration à l'autonomie en concentrant son aide sur les besoins et les priorités de ses partenaires. Ces dernières années, les stratégies de réduction de la pauvreté adoptées par les Etats bénéficiaires sont devenues nos principaux instruments de politique du développement. Nous nous efforçons de respecter la responsabilité propre de chaque Etat en axant nos prestations et nos programmes sur leurs politiques nationales et leurs priorités et en nous engageant pour que les stratégies de réduction de la pauvreté soient élaborées et appuyées par la société civile et la population concernée.

*5. Cinquième leçon :* les préoccupations d'ordre économique. Ceux de ma génération se souviendront certainement des débats des années 1980 et 1990 sur la nécessité des adaptations structurelles. Les processus de développement y étaient souvent réduits à des réformes macroéconomiques. Aujourd'hui, c'est autour des aspects sociopolitiques que les discussions sur les Objectifs du Millénaire semblent se concentrer, occultant les fondements économiques du développement de toute société. Or, pour être efficace, la réduction de la pauvreté ne peut pas être dissociée des préoccupations d'ordre économique ni de la compétitivité et de l'intégration sur le marché mondial.

La réduction de la pauvreté ne parviendra à des résultats durables que s'il y a croissance économique – condition nécessaire, mais toutefois pas suffisante. A elle seule, la croissance n'est en effet de loin pas une garantie suffisante. Elle peut même dans un premier temps renforcer les disparités: un petit nombre s'enrichit, la plus grande partie stagne dans la pauvreté. Elle ne contribue à réduire les inégalités que si elle se donne une orientation «pro-pauvres», en d'autres termes, que si les pauvres peuvent également en bénéficier. La Suisse a développé des approches qui augmentent les chances des groupes de population défavorisés: projets de création de revenus dans les zones rurales, mise sur pied de systèmes de formation professionnelle qualifiée dans de nombreuses régions. Elle a pour principe fondamental de veiller à un équilibre entre développement économique et développement social.

C'est pourquoi, dans un monde globalisé, les programmes d'aide au développement visant la lutte contre la pauvreté ne doivent pas se résumer à l'instruction de base, à l'alimentation et à la santé. L'accès à l'économie, à la connaissance, au capital et au marché du travail est l'une des conditions essentielles du développement des pays les plus pauvres. La politique de développement doit aujourd'hui répondre à des questions telles que: Comment les pays et les régions en développement peuvent-ils s'intégrer dans des «chaînes globales de création de valeurs»? A quoi ressemblent les systèmes financiers de ces pays? Quels brevets faut-il créer pour que l'accès aux technologies de pointe ne reste pas fermé aux pays en développement?

Les pays industrialisés participent de façon décisive à l'établissement des règles du jeu. Notre pays a abordé ces questions dans son rapport intermédiaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il y a réaffirmé clairement son engagement d'accroître sa cohérence politique. Les chances de développement des pays pauvres dépendent en effet des conditions-cadres globales, en particulier de leur accès aux marchés des pays industrialisés. Plus la Suisse harmonisera ses positions relatives au commerce, à l'environnement, à la santé, à la migration, à la sécurité et au développement, et plus ses efforts pour faire échec à la pauvreté dans le monde seront couronnés de succès.

Mesdames et Messieurs, l'aide au développement de la Suisse a appris de ces expériences passées et d'une analyse critique de son action. Mais ces leçons, cette analyse, ne sont pas seulement un regard tourné sur le passé; elles posent aussi des jalons pour l'avenir. Je me permets donc à ce stade de tenter d'aborder et de décrire, très prudemment, une certaine vision de l'avenir.

Quelques réunions et quelques décisions importantes pour le futur du développement ont été prises cette année:

- en juillet, le Sommet du G8<sup>1</sup> a inscrit à son ordre du jour l'Afrique, l'annulation de la dette des pays les plus pauvres et le réchauffement climatique;
- en septembre, plus de 180 chefs d'Etat et de gouvernement se sont rencontrés à New York pour le Sommet du Millénaire + 5;
- en novembre débiteront les négociations sur le Protocole de Kyoto;
- en décembre suivra le processus de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hongkong.

Vous me permettez d'ajouter quelques mots de commentaire sur le Sommet du Millénaire + 5. Si ce sommet, Mesdames et Messieurs, n'a pas comblé tous les espoirs placés en lui, ses résultats sont toutefois plus positifs que ce que l'on a pu parfois en dire. Sa déclaration finale prend des positions remarquables sur la promotion de la paix et la prévention des catastrophes humanitaires. Elle réaffirme les Objectifs du Millénaire pour le développement et reconnaît la nécessité d'investir davantage de ressources pour leur réalisation. Elle reprend également la décision du G8 relative au désendettement des pays les plus pauvres, ainsi que l'augmentation échelonnée de l'aide au développement. Elle enjoint les pays industrialisés qui n'ont jusqu'ici pas encore établi de calendrier en ce sens de le faire dans les meilleurs délais. Quant aux pays en développement, ils devront élaborer, d'ici à 2006, des stratégies nationales pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire.

On peut regretter que le sommet se contente de grandes orientations. Reste que cela renforce la nécessité de poursuivre le processus de réformes, de concrétiser les premières décisions prises et de résoudre les divergences qui persistent. Des efforts soutenus devront être consentis pour qu'une gouvernance globale responsable, intégrant aussi les pays les plus faibles, devienne réalité. Par exemple, dans des institutions comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international (FMI), les donateurs disposent du pouvoir. Il conviendrait d'établir des relations davantage fondées sur le partage des responsabilités entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent.

Si toutes les missions inscrites à l'agenda de cette année clé n'ont pas été menées à bien, c'est quand même une année où, plus que jamais, il nous est apparu évident que la politique du développement ne pouvait être isolée et qu'elle était un élément indispensable à la résolution des problèmes globaux.

La coopération au développement fait partie intégrante de notre politique extérieure dans la mesure où elle nous permet de vivre pleinement notre solidarité et de défendre nos propres intérêts. L'aide au développement est donc aussi un investissement stratégique au travers duquel nous établissons, entretenons et élargissons nos relations avec un groupe de pays de plus en plus nombreux. Je préciserai ma pensée en quatre points.

---

<sup>1</sup> Groupe des huit: coalition des huit pays les plus industrialisés du monde (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Russie).

1. La globalisation étant, la marge de manœuvre politique d'un Etat est de plus en plus liée à des processus multilatéraux comme les négociations au sein de l'OMC. Les décisions prises à ce niveau ont une influence directe sur notre politique intérieure, comme le montrent les discussions actuellement en cours sur l'agriculture. La Suisse ne pourra défendre ses intérêts que si elle conclut avec d'autres Etats des alliances susceptibles de remporter la majorité. Mais force est de constater que si chaque Etat raisonne de cette façon, toutes mesures et tous progrès pour l'ensemble deviennent impossibles. Il s'agit donc de trouver un bon équilibre entre la défense de ses intérêts propres et la contribution positive de chacun à la résolution des problèmes globaux. Dans les deux cas, il faut trouver des alliés. Dans les forums multilatéraux, les pays en développement et les pays émergents – les plus nombreux – se montrent de plus en plus actifs. A titre d'exemple, le Brésil jouait, il y a une quinzaine d'années, un rôle d'arrière-plan sur la scène internationale. Aujourd'hui, il fait clairement entendre sa voix et si la Suisse noue des relations avec nombre de ces pays, elle pourra compter demain sur des alliés de poids. En mai dernier, le Conseil fédéral a réaffirmé cette orientation et précisé qu'à côté de ses partenaires traditionnellement importants, comme l'Union européenne, les Etats-Unis ou le Japon, la Suisse entendait resserrer sa collaboration avec des pays qui affichent une forte composante de développement.

2. Il est important de s'associer si l'on veut maîtriser les problèmes globaux, car ces problèmes dépassent les capacités d'un seul Etat. Les collaborations tissées entre pays industrialisés et pays en développement sont donc essentielles pour résoudre les problèmes liés notamment à l'environnement, à la promotion de la paix, au trafic de drogue ou à la traite des êtres humains. C'est la raison pour laquelle la Suisse s'est engagée dans l'élaboration de solutions concertées à l'échelle mondiale. En font partie l'Initiative de Berne et la Commission globale sur les migrations internationales, deux forums qui s'engagent pour une politique de migration harmonisée entre le Nord et le Sud. On le sait aussi, la Suisse travaille activement à la sauvegarde de l'environnement sur le plan international et a reconnu, il y a longtemps déjà, l'importance d'y associer les pays en développement. C'est ainsi qu'au début des années 1990, elle a participé à la création du Fonds pour l'environnement mondial. Ce dernier a pour mission de financer l'application, dans les pays en développement et les pays en transition, des principaux accords environnementaux passés sous l'égide des Nations unies. Parmi ceux-ci figurent les conventions sur le climat, sur la diversité biologique et pour la lutte contre la désertification. Grâce à la participation active de la Suisse à la résolution des questions environnementales, Genève abritera bientôt les secrétariats des conventions les plus importantes en matière de sécurité chimique et biologique.

3. La politique de développement et la politique de sécurité sont de plus en plus étroitement liées. Car les problèmes qui entravent le développement d'un pays peuvent se répercuter sur la situation sécuritaire internationale. Tant le terrorisme international que la criminalité organisée trouvent, dans les pays dont les structures étatiques sont faibles et en déroute, un terrain fertile. Le fait d'être pauvre et de vivre dans un monde perçu comme injuste et qui vous maltraite crée une grande tolérance à la violence. Notre intérêt à renforcer ces Etats est dès lors évident. C'est pourquoi, à côté des efforts déployés en matière de politique du développement, la Suisse a étendu son engagement à la promotion de la paix et à la gestion civile des conflits. C'est aussi la raison pour laquelle elle plaide avec insistance, dans le cadre des réformes actuelles de l'Organisation des Nations unies (ONU), pour la création d'une Commission de consolidation de la paix. Elle souhaite ainsi renforcer l'autorité des Nations unies dans la gestion des conflits.

4. L'aide au développement devient de plus en plus visible aux yeux du public, et suscite de vifs débats sur le sens et le but qu'il y a lieu de lui donner. La coopération au développement est de plus en plus souvent amenée à rendre des comptes et à parler de

ses investissements à la population suisse et à la communauté internationale. Pour la Suisse comme pour tous les Etats qui les ont adoptés, les Objectifs du Millénaire constituent l'aune à laquelle ces investissements peuvent être mesurés. Pour la première fois cette année, nous avons rédigé un rapport intermédiaire circonstancié sur notre contribution à la réalisation de ces objectifs. Il s'adresse à l'opinion publique suisse et à la communauté internationale et entend expliciter les accents placés par la coopération au développement et faire connaître les succès remportés. Ce document permet également de comparer nos contributions et nos dépenses à celles des autres pays donateurs. Cette transparence et le débat politique qu'elle génère sont importants. Cet automne, l'ONU a réaffirmé l'objectif d'octroyer à l'aide au développement 0,7% du produit intérieur brut et les pays de l'Union européenne ont établi un calendrier relatif à cette mesure. La Suisse sera très bientôt appelée à prendre des décisions sur ses objectifs futurs en matière d'aide au développement.

Mesdames et Messieurs, je souhaiterais maintenant m'adresser plus spécifiquement aux étudiantes et aux étudiants de votre institut. Les agences de développement se définissent aujourd'hui comme des *knowledge agencies*, des agences de connaissances, une conception nouvelle qui apparaît en une période où, dans de nombreux pays de l'hémisphère Sud, les conditions de la formation et de la recherche se détériorent gravement. Les instituts de recherche dans ces pays doivent se profiler de plus en plus sur le « marché international » et abandonner en conséquence, notamment par manque d'incitations financières, la recherche et la création de savoir sur les plans national et local. Bon nombre d'entre eux souffrent d'une fuite des cerveaux, les élites étant « débauchées » par des multinationales, des organisations internationales ou des pays de l'hémisphère Nord.

Je répète, Mesdames et Messieurs, dans un monde globalisé, il est important pour la réussite d'un modèle de développement que les pays pauvres tracent leur propre voie en l'adaptant à leurs réalités. La Suisse a toujours attaché beaucoup d'importance à cette dimension. Pour ce faire, il faut prendre en compte le savoir, la connaissance et l'apprentissage locaux. L'histoire d'une société, sa culture, ses institutions jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre de politiques adaptées. Je parle bien sûr du savoir *de* la société, et non du savoir *sur* la société.

Et dans un monde où les interdépendances à l'échelle planétaire sont plus manifestes que jamais, nous pouvons de moins en moins nous permettre un déficit de savoir ou de compréhension.

Or, pour mettre en corrélation événements globaux et perspectives locales, les simplifications et les recettes toutes faites ne sont pas d'un grand secours, car elles ne font que rétrécir les champs d'action. C'est précisément la raison pour laquelle un institut tel que l'IUED doit, plus que tout autre, œuvrer pour que la Suisse continue à donner aux questions de développement tout le poids qui leur revient dans l'exploitation du savoir.

Une institution qui produit et transmet des connaissances doit faire preuve d'une détermination institutionnelle. Elle n'est pas seulement appelée à accumuler du savoir et des aptitudes, mais aussi à enseigner des comportements et à former des personnalités. Seules celles qui sauront prendre des positions indépendantes, originales et résolues auront acquis le potentiel nécessaire pour s'imposer dans le vaste champ professionnel du développement.

Dans ce domaine comme dans tout autre, la créativité revêt une importance croissante. Plus les instruments de politique du développement sont nombreux, plus les compétences interdisciplinaires, transdisciplinaires et culturelles sont sollicitées.

Etre créatif, c'est être capable de rendre visible et audible ce qui, jusqu'ici, ne l'était pas. L'imagination seule pourra donner vie à l'interface entre le possible – que la science explore – et le souhaitable – que la politique doit créer.

Nous avons le privilège d'abriter ici à Genève une très grande diversité d'institutions internationales avec des pôles d'excellence dans de nombreux domaines tels que les droits humains, le droit humanitaire international, les opérations d'urgence ainsi que la santé, le travail, le commerce international, la télécommunication et l'environnement.

Je ne peux que souhaiter que la collaboration entre ces organisations et nos institutions de formation et de recherche – et votre institut en particulier – se renforce, tire pleinement bénéfice des potentiels de synergie et contribue ainsi à affermir toujours plus la contribution de la Genève internationale à la coopération et au développement.

Mesdames et Messieurs, c'est grâce à sa crédibilité, à son apport à la recherche de solutions aux problèmes globaux qui se posent à nous, que la Suisse, pays ouvert sur le monde, parvient à marquer sa présence et à défendre ses intérêts dans le concert des nations. Alliances et nouveaux rapports de concurrence, défis globaux et règles du jeu sont à la merci de mutations constantes. La Suisse doit être capable de saisir ces enjeux et ces changements et de les réorganiser avec rapidité. Pour le faire, elle dispose d'un atout: Genève, la Genève internationale et des instituts tel l'IUED, qui sont les lieux mêmes de l'apprentissage et de la remise en question.

Je remercie l'IUED de sa passion et de sa détermination à penser le possible et le souhaitable en matière de développement.

Je vous remercie de votre attention.



# L'Europe du développement : tendances et conséquences pour la recherche et la formation

**Louk de la RIVE BOX**

Recteur de l'Institute of Social Studies (ISS) à La Haye

Professeur à l'Université de Maastricht

Ancien président de l'Association européenne  
des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI)

*Texte de la leçon inaugurale prononcée le 19 octobre 2004  
lors de la séance d'ouverture de l'année académique 2004-2005  
de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED), Genève*



Madame la Présidente du Conseil de fondation de l'IUED,  
Monsieur le Président du Conseil de fondation de l'IUHEI<sup>1</sup>,  
Monsieur le Directeur de l'IUED,  
Chers étudiants pour qui nous sommes venus ici et à qui je m'adresse principalement,  
Chers (illustres) collègues qui avez fait tant pour notre interdiscipline,

Vous m'avez autant étonné qu'honoré en m'invitant à prononcer cette leçon inaugurale. C'est une première pour moi, d'autant plus impressionnante qu'elle se déroule à Genève et d'autant plus stressante que je dois parler dans la langue de nos ancêtres, les Calvin, les Rousseau et, pourquoi pas, les De la Rive, chercheurs et éducateurs en cette illustre Université de Genève.

La coopération au développement est-elle un secteur sérieux en Europe? Telle est la question que je vous pose, et que je me pose, aujourd'hui. On ne peut plus l'éviter lorsque le directeur général du développement auprès de la Commission européenne, Koos Richelle, affirme: «*Development cooperation is not a serious sector*» – la coopération au développement n'est pas un secteur sérieux.

Certes, la question s'est posée dès la naissance de notre discipline académique et de sa notion de développement (Rist 2002). Cette «interdiscipline» se base sur des questions économiques fondamentales, mais elle s'est transformée suite aux contributions de l'anthropologie, de l'histoire, de la sociologie, de la science politique, de la psychologie, et également de la philosophie, du droit, de l'agronomie et autres ingénieries.

Mais Koos Richelle alla plus loin encore dans le discours qu'il adressa le 28 septembre 2004 à un public de parlementaires, d'universitaires et de praticiens européens tous intéressés aux problèmes du développement. Il ajouta: «Ce n'est pas un secteur sérieux puisqu'il lui manque une base académique et une base empirique de faits et de données.» Cet Hollandais est connu pour son franc-parler dénué de toute langue de bois. Mais a-t-il raison? Est-il vrai qu'il manque à notre discipline une base académique et un corpus de données empiriques faisant l'objet d'un consensus satisfaisant? Pour le dire en des termes plus forts, si Richelle a voulu dire que ce secteur manque de professionnalisation, a-t-il raison? Et où en sommes-nous au niveau européen avec cette professionnalisation? Il serait trop facile de renvoyer Richelle au corpus des milliers de livres et d'articles publiés par des éditeurs académiques respectables, à l'existence de centres de recherche dédiés au développement comme l'IUED, à une association professionnelle comme l'Association européenne des instituts de recherche et de formation en matière de développement (EADI) qui fête ses trente ans. Koos Richelle nous connaît mieux; il est un des nôtres, et il nous veut du bien. Cependant, il affirme: «*Development cooperation is not a serious sector.*»

---

<sup>1</sup> Institut universitaire de hautes études internationales.

## L'Europe du développement : des transformations fondamentales

Des transformations fondamentales dans la coopération européenne ont été signalées durant la conférence où Richelle a émis le commentaire cité en exergue. Réunis par la Société pour le développement international (SID) et l'EADI à La Haye, une centaine de ministres, de parlementaires, de chercheurs, de praticiens et de journalistes ont formulé les tendances principales<sup>2</sup>. Était surtout concernée l'Europe des vingt-cinq, mais je crois que les conclusions sont aussi intéressantes pour les pays non membres; j'en note trois.

### 1. L'Europe jouera, bon gré mal gré, un rôle toujours plus important dans les relations internationales

Actuellement, l'Europe est un acteur principal *virtuel* en termes de relations commerciales et de relations d'aide, qui se trouve devant l'alternative suivante: sombrer dans l'insignifiance ou gagner la confiance des pays tiers. Avec le développement rapide de nouveaux acteurs comme la Chine et la récente coalition de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud<sup>3</sup>, le paysage des relations Nord-Sud change fondamentalement. La majorité de la population mondiale habitera dans ces pays où se créeront vite de nouveaux marchés.

Cette importance virtuelle de l'Europe doit se transformer en *importance réelle*. L'Europe et ses Etats membres ne peuvent plus attendre la création d'une politique internationale cohérente. Or, cela paraît peu probable dans la confédération européenne actuelle, qui se trouve à un carrefour historique. Allons-nous choisir le chemin de droite, qui comporte un minimum de cohésion en politiques sociales, ou le chemin de gauche, orienté vers une intégration autour d'un modèle rhénan (d'ailleurs en pleine discussion aussi bien en Allemagne qu'en France)? Ou continuerons-nous tout droit, cahin-caha, devant sans cesse adapter les stratégies aux intérêts du moment? La Confédération helvétique pourrait peut-être aider l'Union européenne en cette matière...

Plus l'Europe attend, moins probable sera la transformation de son importance virtuelle en importance réelle. Si la Commission européenne parvient à se forger un rôle complémentaire à celui des Etats membres grâce à une politique internationale cohérente, l'acteur virtuel peut se muer en acteur réel. Cela est déjà le cas dans le champ de la finance et du commerce internationaux, témoin le rôle de la Commission européenne lors des négociations à Monterrey<sup>4</sup>.

*La conséquence pour notre profession est manifeste: les études du développement s'articuleront toujours d'avantage avec les études internationales, sous peine d'insignifiance croissante. Cette relation doit cependant être réciproque: les études des relations internationales se sont fortement orientées vers la concurrence et les conflits, et pourraient bénéficier de l'approche complémentaire que représentent la coopération et le développement.*

---

<sup>2</sup> <<http://www.euforic.org/sid-europe/>>.

<sup>3</sup> <<http://www.corpwatch.org/article.php?id=7250>>.

<sup>4</sup> Voir la déclaration du ministre irlandais Tom Kitt à ce sujet: <[http://www.euforic.org/sid-europe/detail\\_page.phtml?&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=SID&&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=SID&page=conf2004\\_speeches\\_kitt](http://www.euforic.org/sid-europe/detail_page.phtml?&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=SID&&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=SID&page=conf2004_speeches_kitt)>.

## 2. Dans un contexte de négociations mondiales, la coopération internationale européenne s'orientera toujours plus vers les questions structurelles

Les trois dossiers principaux seront le commerce, la sécurité et la migration. Les projets classiques de développement perdront de leur importance. Une approche européenne est d'autant plus cruciale dans ces trois champs que, contrairement aux années 1980 et 1990, il n'y a plus de consensus de Washington<sup>5</sup>. D'autres points de vue font leur apparition, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres, et l'Europe peut orienter sa coopération internationale vers la création d'un consensus nouveau, éventuellement un consensus de Genève.

### Le commerce

En ce qui concerne le commerce, un des plus grands obstacles à une entente Nord-Sud réside dans la politique agricole commune (PAC). Des initiatives ont été prises pour diminuer les effets néfastes de cette politique<sup>6</sup>, mais il en faudra encore d'autres pour faciliter une entente lors des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Hongkong en décembre 2005.

L'accès au marché européen<sup>7</sup>, le soutien à l'infrastructure et l'appui à la formation<sup>8</sup> sont considérés comme essentiels pour les pays les plus pauvres<sup>9</sup>. Les démarches pour établir des accords de partenariat économique<sup>10</sup> ont débouché sur des résultats dont les pays unis par l'Accord de Cotonou paraissent satisfaits<sup>11</sup>.

### La sécurité

Le dossier de la sécurité suit en importance celui du commerce. La notion de sécurité a été redéfinie pendant la dernière décennie selon trois dimensions : celle de la sécurité humaine, celle de la prévention des conflits et celle de la lutte contre le « terrorisme ». La notion de sécurité humaine est apparue comme une réponse à la situation mondiale post-1989 et au déclin de la notion de sécurité nationale ; la coopération au développement a alors cherché de nouvelles articulations avec les politiques de défense (Box 1992). L'idée fut élaborée par Mahbub ul Haq et d'autres dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, établissant ainsi un lien conceptuel entre les notions de sécurité globale et de développement humain. Une Commission des Nations unies pour la sécurité humaine fut créée en 1999 et un fonds correspondant établi<sup>12</sup>. Pour Kofi Annan, la sécurité humaine va bien au-delà de la sécurité traditionnelle et doit inclure le développement économique, la justice sociale, la

---

<sup>5</sup> <[http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs\\_pdf/Webconswash.pdf](http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/Webconswash.pdf)> et <<http://www.commercemonde.com/040/sommaire/s012.html>>.

<sup>6</sup> <<http://agritrade.cta.int/capreform/>>.

<sup>7</sup> Voir S. Maxwell et P. Engel, <[http://www.ecdpm.org/Web\\_ECDPM/Web/Fr\\_Content/Navigation.nsf/index.htm](http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Navigation.nsf/index.htm)>.

<sup>8</sup> Voir H. Solignac Lecomte, <[http://www.ecdpm.org/Web\\_ECDPM/Web/Fr\\_Content/Navigation.nsf/index.htm](http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Navigation.nsf/index.htm)>.

<sup>9</sup> <<http://www.euforic.org/docs/200409301650121028.pdf?&username=guest@euforic.org&password=9999&groups=EUFORIC&workgroup=>>>.

<sup>10</sup> <[http://www.ecdpm.org/Web\\_ECDPM/Web/Fr\\_Content/Navigation.nsf/index?readform&http://www.ecdpm.org/Web\\_ECDPM/Web/Fr\\_Content/Content.nsf/0/05dc6f7a24705f38c1256cf300485378?OpenDocument](http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Navigation.nsf/index?readform&http://www.ecdpm.org/Web_ECDPM/Web/Fr_Content/Content.nsf/0/05dc6f7a24705f38c1256cf300485378?OpenDocument)>.

<sup>11</sup> <[http://www.delcaf.cec.eu.int/fr/dossiers\\_speciaux/ape.htm](http://www.delcaf.cec.eu.int/fr/dossiers_speciaux/ape.htm)>.

<sup>12</sup> <[http://www.humansecurity-chs.org/finalreport/outline\\_french.html](http://www.humansecurity-chs.org/finalreport/outline_french.html)>.

protection de l'environnement, la démocratisation, le désarmement et le respect des droits humains. Aussi la notion devient-elle très large jusqu'à se confondre avec la notion du développement comme tel<sup>13</sup>.

Une deuxième dimension servant à définir la notion de sécurité est celle de la prévention des conflits. Elle s'avère importante aussi bien au niveau des Nations unies que dans les projets en faveur d'une politique extérieure européenne. La notion de partenariats régionaux en particulier revient au niveau européen, comme par exemple actuellement à propos du Soudan. Pareilles guerres civiles peuvent, pour reprendre les mots de Paul Collier, faire tomber beaucoup de pays les plus pauvres dans un « *conflict trap* » (un « piège à conflits »), ou le « développement à l'envers »<sup>14</sup>.

Pendant la conférence de La Haye mentionnée plus haut, le ministre mozambicain a fait un plaidoyer pour le Zimbabwe, demandant que l'Union africaine y joue son rôle. Il notait avec ironie qu'apparemment le boycott européen n'avait pas connu un grand succès et qu'il valait mieux laisser l'affaire aux Africains et à leur Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique<sup>15</sup> si l'on voulait éviter une guerre civile. Ainsi, la régionalisation se manifeste aussi bien sur le plan de la politique commerciale que sur celui de la politique extérieure et de la sécurité.

La troisième dimension, c'est celle de la sécurité contre le prétendu terrorisme<sup>16</sup>, née après le 11 septembre 2001. Les attaques d'Al-Qaida ont eu des effets immédiats pour les politiques de développement, surtout à cause du lien artificiel qui a été créé avec l'invasion de l'Iraq. Cela a provoqué un débat d'une part sur la valeur du multilatéralisme comme tel, mais d'autre part aussi sur le supposé choc des civilisations (Huntington). Pour l'Europe, la conséquence a été un blocage complet en raison de la division entre ceux qui ont formé la coalition pour intervenir en Iraq et ceux qui se sont opposés à une telle invasion. Le développement d'une politique extérieure et de sécurité en a souffert, de sorte que l'Europe s'est marginalisée aussi bien au niveau des Etats membres que de l'Union européenne, comme Epstein le formule âprement<sup>17</sup>.

Somme toute, la politique européenne de développement va se trouver toujours plus confrontée à la politique extérieure et de sécurité, ou plutôt au manque d'une telle politique.

## La migration

Reste un troisième dossier qui change la donne pour les politiques de développement: la migration. Alors que la libre circulation des travailleurs dans l'espace de l'Union européenne a fait l'objet d'une grande attention à Bruxelles, on n'a fait que peu de cas de l'immigration – ou de l'admission contrôlée de travailleurs en provenance de pays extérieurs de l'Union. Un nouveau mode de relation est prévu avec des pays africains, mais peu se fait.

Ce dossier fut d'ailleurs un des points d'achoppement les plus virulents lors des négociations de Cotonou, à cause de la politique de certains Etats membres comme les

---

<sup>13</sup> <<http://www.un.org/french/millenaire/sg/report/full.htm>>.

<sup>14</sup> <<http://www.un.org/esa/documents/Development.and.Conflict2.pdf>>.

<sup>15</sup> <[http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier\\_international/maintien\\_paix/acteurs/paixafrique.shtml](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/dossier_international/maintien_paix/acteurs/paixafrique.shtml)>.

<sup>16</sup> <<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/02/DERRIDA/11005>>.

<sup>17</sup> <[http://www.du.edu/gsis/spotlight/archive/may/isa%20papers/epstein\\_europe.pdf](http://www.du.edu/gsis/spotlight/archive/may/isa%20papers/epstein_europe.pdf)>.

Pays-Bas. L'Europe est en effet un espace d'immigration massive sans politique correspondante<sup>18</sup>, ce qui provoque des critiques au niveau international<sup>19</sup>.

Ainsi, l'Europe cherche à faire des arrangements avec des partenaires, surtout africains, pour «organiser» les flux migratoires; le «comment» de ces arrangements, par contre, n'est pas clair du tout.

Trois dossiers prioritaires: trois champs où l'Union européenne vit des expériences très variées. Le dossier du commerce est ancien et bien établi, même si son lien avec les politiques de développement est plutôt limité<sup>20</sup>; le lien de la sécurité avec les politiques de développement est encore plus ténu, et celui de la migration quasi inexistant. L'articulation avec les politiques de développement ne va pas du tout de soi. Je note que l'importance qu'on donne à ces dossiers n'a aucune commune mesure avec l'expérience que la Commission en a.

*Les conséquences de ce qui précède pour les études du développement sont multiples. Une chose est claire: l'agenda de nos études doit changer si nous voulons contribuer aux débats publics et politiques européens. Les notions de sécurité et de développement vont être toujours plus étroitement liées aux notions de migration, de marginalisation et de mondialisation. Cette nouvelle tendance se reflète dans des textes qui apparaissent en 2004, tel le volume que Max Spoor vient d'éditer sous le titre de Globalisation, Poverty and Conflict: A Critical «Development» Reader<sup>21</sup> (notez les guillemets entourant la notion de développement), ouvrage dont je recommande vivement la lecture.*

### **3. En absence d'une opinion publique bien structurée en Europe, un débat public sur l'avenir de la coopération est indispensable; la société civile doit en prendre l'initiative ou le débat n'aura pas lieu**

Qu'en est-il de l'aide au développement classique en Europe? La conférence de La Haye a pris note des débats organisés partout en Europe par l'EADI en collaboration avec le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM) de Maastricht et l'Overseas Development Institute (ODI) de Londres. Sur la base d'une excellente communication de Maxwell et Engel<sup>22</sup>, *Coopération au développement de l'UE à l'horizon 2010*, une série de débats ont été organisés, de la Finlande à l'Italie et de l'Irlande à l'Allemagne en passant par le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas. Les conclusions de ces débats sont multiples et ne peuvent être résumées rapidement. Vous les trouverez sur le site de l'EADI (page EDC2010), que je vous invite à consulter<sup>23</sup>. Permettez-moi de faire quelques observations au sujet de ces débats.

Ce qui frappe en Europe, c'est le manque d'une opinion publique vraiment européenne. Abram de Swaan le formule ainsi: il n'existe pas d'espace public européen. Il se produit, à cause d'un manque d'interactions culturelles, un déficit démocratique en «ce vide qui s'appelle l'Europe»<sup>24</sup>. Ni les gouvernements ni la Commission n'ont pu

<sup>18</sup> <[http://www.ex.ac.uk/politics/pol\\_data/undergrad/jsimpson/amsterdam.htm](http://www.ex.ac.uk/politics/pol_data/undergrad/jsimpson/amsterdam.htm)>.

<sup>19</sup> <<http://209.157.64.200/focus/f-news/1240106/posts>>.

<sup>20</sup> <<http://www.odi.org.uk/iedg/Projects/ATPP.html>>.

<sup>21</sup> Spoor (2004), particulièrement les chapitres 2 (Pronk), 5 (Murshed) et 14 (Salih).

<sup>22</sup> Voir note 7.

<sup>23</sup> <[http://www.eadi.org/edc2010/detail\\_page.phtml?page=edc2010\\_index](http://www.eadi.org/edc2010/detail_page.phtml?page=edc2010_index)>.

<sup>24</sup> <[http://www.europenet.org/past\\_newsletters/200206/deswan.htm](http://www.europenet.org/past_newsletters/200206/deswan.htm)>.

engendrer une opinion publique. On pourrait dire que cela est normal dans une confédération d'Etats: les électorats ne se sentent pas vraiment interpellés. De l'extérieur, par contre, l'Europe a toujours été une entité et le devient de plus en plus. L'Europe se trouve ainsi dans une situation paradoxale: de l'extérieur, elle a une identité toujours plus claire tandis que de l'intérieur cette identité ne se développe pas dans le sens qu'il n'émerge pas d'opinion publique européenne. Cette situation paradoxale n'est pas grave lorsqu'il s'agit de certaines décisions qui n'affectent que les Etats membres, mais elle est fatale à la constitution d'une politique étrangère et de coopération au développement.

C'est bien pour cela que l'initiative d'organiser les débats EDC2010 est si propice. Sans être au bénéfice d'une participation financière de la Commission européenne, EDC2010 reçoit en revanche les contributions des Etats membres et des organisations non gouvernementales (ONG). Les débats s'organisent sur la base d'un document et chaque débat nouveau peut profiter des précédents. Le tout débouchera sur une grande manifestation lors de la conférence générale de l'EADI l'année prochaine, à laquelle vous êtes tous invités. Ainsi, l'EADI fournit la base professionnelle et académique pour la formation d'une opinion publique concernant les relations extérieures de l'Union.

Le rôle des ONG est crucial dans ces débats; en général, l'articulation de l'opinion publique est bien plus une affaire de la société civile que des gouvernements et de la Commission. A travers leurs organisations faïtières, comme Eurostep, Eurocidse et Aprodev, et avec l'aide des coopératives Euforic<sup>25</sup> et Concord<sup>26</sup>, il est plus probable qu'un électorat européen bien informé se constitue. Ces ONG maintiennent l'intérêt des parlementaires, des politiciens et de la presse. Cela est essentiel, surtout dans les nouveaux pays membres où l'opinion publique est en général fragmentaire et négative envers la coopération au développement.

Ajoutez à cela les grands changements qui se déroulent dans cette coopération au développement. Le partenariat avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) formulé dans l'Accord de Cotonou est remis en question suite au développement d'autres formes d'organisation régionale comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Union africaine (Box 2004). L'organisation de la Commission européenne elle-même est en mouvement, avec la disparition de la Direction générale du développement et un conflit concernant la répartition du travail entre les différents commissaires.

Les conséquences pour les études du développement sont grandes. Les chercheurs et autres professionnels devront collaborer toujours plus étroitement avec les ONG (ou leurs organisations faïtières comme Concord) et les «réservoirs d'idées» (tel l'ODI). Cela implique une autre façon de travailler, beaucoup plus en réseau et de moins en moins en «exclusivité académique». Si notre profession veut être prise au sérieux, la base académique doit certes être solide, mais en même temps l'ouverture au débat public doit être claire.

Ainsi, l'Europe du développement se trouve en transformation radicale: la notion classique du développement est devenue inapplicable en raison de l'émergence d'autres dossiers, les politiques classiques s'avèrent irréalisables étant donné la nécessité d'établir une liaison avec la politique extérieure et de sécurité, et les formes d'organisation classiques sont inutilisables, ainsi que l'atteste le déclin d'instruments traditionnels comme les conventions de Lomé-Cotonou.

---

<sup>25</sup> <<http://www.euforic.org>>.

<sup>26</sup> <<http://www.concordeurope.org/download.cfm?media=pdfUK&id=369>>.

## L'Europe de la formation après la Déclaration de Bologne

Les transformations dans le monde de la coopération sont grandes; celles dans le monde de l'éducation supérieure sont dramatiques. Avec l'acceptation de la Déclaration de Bologne, les ministres de l'Education des pays membres du Conseil de l'Europe (c'est-à-dire la Grande Europe, comprenant aussi la Suisse) ont mis en place une structure généralement comparable à celle des pays anglophones. La déclaration elle-même est simple comme tout: les programmes de premier cycle (bachelor) dureront trois ans au minimum après le baccalauréat, suivis d'un deuxième cycle pour le master et le doctorat. A l'aide du système européen de transfert des crédits (ECTS), on espère promouvoir la mobilité des étudiants<sup>27</sup>.

Cette transformation fait partie d'une plus grande encore: la mondialisation des marchés pour l'éducation supérieure. Même les représentants des universités américaines et européennes voient l'importance de «réduire les obstacles dans le commerce international de l'éducation supérieure», mais ils «veulent utiliser des mécanismes qui se trouvent en dehors des régimes traditionnels de politique commerciale»<sup>28</sup>. D'un autre côté, les ministres du Commerce sont intéressés par l'approche de l'éducation supérieure comme d'une commodité<sup>29</sup>.

On peut voir alors la Déclaration de Bologne sous cette lumière de la mondialisation et de la commercialisation de l'éducation supérieure et de la recherche associée. Mes commentaires s'orientent surtout vers la question suivante: comment pouvons nous sauvegarder la qualité des études du développement et de la coopération internationale dans l'éducation supérieure publique européenne?

En me basant sur mes observations à l'EADI et ailleurs, je constate:

- le manque de convergence dans l'interprétation de Bologne au niveau du bachelor, du master, voire du doctorat;
- l'émergence d'organismes d'accréditation nationaux sans articulation européenne évidente, avec des tendances monodisciplinaires;
- la prolifération de cours de master et de doctorat dans les universités européennes selon des critères différents;
- l'imposition de standards monodisciplinaires;
- le besoin urgent de renforcer les réseaux professionnels existants pour sauvegarder la qualité de l'enseignement et la recherche.

Permettez-moi d'élaborer ces observations.

### Manque de convergence à cause de Bologne

La Déclaration de Bologne est une déclaration-cadre: on n'y spécifie presque rien. Le premier cycle devrait durer trois ans au minimum, mais pourrait s'étendre jusqu'à quatre ans ou plus. La longueur du deuxième cycle n'est pas spécifiée. Quelle conséquence cela a-t-il?

---

<sup>27</sup> <[http://www.unige.ch/formcont/ressources/credit\\_declaration\\_bologne.pdf](http://www.unige.ch/formcont/ressources/credit_declaration_bologne.pdf)>.

<sup>28</sup> <[http://www.aucc.ca/\\_pdf/english/statements/2001/gats\\_10\\_25\\_e.pdf](http://www.aucc.ca/_pdf/english/statements/2001/gats_10_25_e.pdf)>.

<sup>29</sup> <<http://www.unesco.org/iau/globalization/wto-gats.html>> et <<http://www.unesco.org/iau/pdf/iaunew81.pdf>>.

Il est trop tôt pour parler de désastre, mais on n'en est pas loin. L'évaluation par David Crosier, responsable de la mise en œuvre de Bologne à l'Association des universités européennes, n'est pas tendre. Sur la base d'une étude exhaustive, il constate que «chaque pays avance de sa propre façon vers un but commun, mais assez vague [*elusive*]», créant ainsi une «confusion» et des «contradictions» à cause des différences nationales. Ainsi «des réformes conçues pour améliorer la transparence [...] peuvent parfois troubler l'image». Autre paradoxe, alors que le processus de Bologne promeut une structure dite orientée vers le système anglo-saxon, ce sont les universités anglaises qui se montrent les moins conscientes des changements en cours<sup>30</sup>.

Il est prématuré de dresser un bilan, mais il est clair que Crosier pousse un cri d'alarme. Bologne peut provoquer une fragmentation de l'éducation supérieure en Europe qui sera pire que la situation précédente. Chaque pays détermine ce que veut dire un premier cycle (j'ai cru comprendre que cela existe même au niveau cantonal en Suisse!), et cela varie déjà entre trois et quatre ans selon Crosier, ce qui rend variable tout ce qui suit. La confusion est totale au sujet des types de master: je connais aux Pays-Bas le master professionnel de un ou de deux ans, le master de recherche de deux ans, des masters ouverts à tous les étudiants qui ont suivi le premier cycle dans l'université correspondante, et des masters strictement sélectifs selon des critères à développer. Toutes ces variantes sont réunies en plus dans une seule faculté... la mienne, à l'Université de Maastricht.

Conclusion: il nous faut une démarche claire de la profession pour établir des critères. Il est peu probable que l'on trouve une solution au niveau européen.

## La profusion d'agences d'accréditation

Sans critères européens, les systèmes nationaux déterminent ce que veut dire un bachelor, un master ou doctorat. Arrivent les agences d'accréditation, regroupées dans une organisation européenne, le European Network for Quality Assurance in Higher Education (ENQA)<sup>31</sup>. Malheureusement elles ne peuvent pas encore mettre de l'ordre dans une affaire qui est encore définie comme nationale. L'accréditation est associée à la qualité, et celle-ci est à son tour associée au pouvoir, un pouvoir toujours organisé au niveau national. Sursock<sup>32</sup> note que l'ambiguïté des discussions actuelles en Europe se manifeste surtout dans le champ de l'assurance de la qualité des programmes. Elle note en plus que «la diversité des pratiques équivaut à la diversité des acteurs»<sup>33</sup>, aux niveaux tant national et européen qu'international. Etant donné que les gouvernements n'ont pas confié de mandat à l'organisation ENQA, la coopération entre pays se passe sur un mode bilatéral. Sursock doute que la notion d'accréditation puisse se matérialiser dans ces circonstances<sup>34</sup> et suggère que le *benchmarking* pourrait stimuler la qualité comme la convergence. Elle conclut que tant qu'on n'a pas de réponse à des questions telles que «Qu'est-ce que l'Europe?», «Qu'est-ce que l'éducation supérieure européenne?», «A-t-elle des caractéristiques spécifiques?», on ne peut résoudre les questions d'accréditation<sup>35</sup>.

---

<sup>30</sup> <http://www.eaie.nl/pdf/F61art5.pdf>.

<sup>31</sup> <<http://www.enqa.net/agencies.lasso>>.

<sup>32</sup> A. Sursock, <<http://www.cepes.ro/publications/pdf/Indicators.pdf>>, pp. 67-78.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 73.

Ma conclusion rejoint celle à laquelle je suis parvenu au sujet de la politique de coopération européenne: en dernier ressort, ce sera à la société civile – dans le cas qui nous occupe, au secteur professionnel – de prendre ses responsabilités. N'attendons pas les gouvernements, n'attendons pas Bologne: ce serait attendre Godot.

### La prolifération des cours de master

Il existe en Europe une situation étrange: dans quelques matières, les cours de master et de doctorat existent depuis longtemps. Par exemple, l'Institute of Social Studies (ISS) à La Haye délivre une maîtrise en études du développement depuis cinquante ans – indépendamment des diplômes offerts par les universités néerlandaises.

Aux Pays-Bas, je m'attends à voir apparaître des masters en études du développement (partiels ou complets) dans cinq universités et dans un nombre inconnu de collèges professionnels (*Hogescholen*). Autrement dit, il va y avoir dans un petit pays une prolifération de masters dans notre champ d'études. Qui déterminera la qualité de ces cours? Pas encore une agence européenne, et il est douteux que l'agence d'accréditation flamande et néerlandaise le fasse rapidement en raison d'un manque de capacité.

La situation des Pays-Bas se répète dans beaucoup de pays de l'Europe de l'Ouest et dans quelques pays de l'Europe du centre et de l'Est.

Imaginez que vous êtes en Afrique et que vous cherchez un cours de master en Europe – comment savoir s'il est sérieux et s'il vaut le temps et l'argent requis? Heureusement, l'EADI a entrepris deux activités liées entre elles: établir une base de données de tous les cours de nos membres et un plan de validation de la qualité de ces cours au moyen d'une évaluation par les pairs (*peer review*). Notre candidat africain pourra ainsi s'orienter parmi l'ensemble de l'offre européenne.

Mais en définitive il sera confondu. Prenons l'expérience d'une autre maîtrise universitaire européenne pré-Bologne: celle de l'Association interuniversitaire européenne société, science et technologie (ESST). Jusqu'à présent tout marchait à merveille: dans seize universités partout en Europe, les chercheurs s'étaient unis depuis douze ans pour contribuer à une maîtrise de treize mois. Tout était réglé, jusqu'à Bologne: maintenant, la différenciation des masters est incontrôlable. C'est chacun pour soi. Mon université a décidé indépendamment que le programme durera douze mois, une autre a opté pour vingt-quatre mois... La confusion de notre candidat africain sera totale.

Je note ainsi deux tendances: la profusion des cours de master d'un côté, la profusion des critères de l'autre. Il n'y a pas une agence européenne qui puisse nous aider. Il n'y a que nous-mêmes et notre association professionnelle.

### L'imposition de standards monodisciplinaires

Comment seront établis ces critères de qualité? Comme Brennan et Shaw (2000) l'ont formulé, «la qualité [...] c'est le pouvoir»; j'ai mentionné plus haut le pouvoir national pour établir des standards, mais au niveau national ce sont souvent les représentants des disciplines qui influent sur la distribution du pouvoir académique. Le danger, maintenant, est que cette distribution de pouvoir disciplinaire détermine exclusivement les standards de qualité nationaux ou même au niveau des facultés. Cela sera funeste pour les disciplines composées comme la nôtre et pour les instituts associés comme l'IUED et l'IUHEI.

J'ajoute à cela une tendance qui y est liée, le développement de standards disciplinaires pour la promotion du personnel académique. Si les signes ne me trompent pas, ces standards seront toujours plus monodisciplinaires et accorderont la préférence aux activités et aux publications correspondantes. Cela signifie l'augmentation des formations monodisciplinaires (aux frais des cours transdisciplinaires) et des publications dans des revues disciplinaires (aux frais des revues transdisciplinaires).

Si je me borne à considérer l'Université de Maastricht, je vois cette tendance se manifester d'une façon surprenante dans la Faculté d'économie et des sciences de l'entreprise. Cette faculté vient d'être accréditée à grands frais par l'agence états-unienne pour les sciences économiques (AACSB)<sup>36</sup>. Les critères de publication ont été immédiatement adaptés et sont conformes aux standards nord-américains. Mes collègues se battent pour entrer dans les mêmes revues scientifiques que tous les économistes du monde, suivant les standards nord-américains. Les articles dans une discipline comme les études du développement ne sont pas pris au sérieux.

Je n'ai rien contre les universités américaines; je suis heureux d'y avoir étudié et d'y avoir enseigné. Mais j'ai le souci qu'un champ d'études qui est fortement développé en Europe et qui souffre de «sous-développement» aux Etats-Unis ne subisse les conséquences de cette évolution.

C'est pour cela que chercheurs, enseignants et étudiants en études du développement doivent se battre pour une alternative et renforcer les réseaux professionnels.

### Renforcer les réseaux professionnels

Comment renforcer nos réseaux professionnels? Comment démontrer aux collègues sceptiques comme Koos Richelle que le développement est un secteur en pleine vigueur? Que ce secteur est ancré dans des institutions de recherche comme l'Université de Genève, mais qu'il est aussi respecté au sein des conseils nationaux et internationaux? Que Kofi Annan prend au sérieux les conseils de Jeffrey Sachs quant aux objectifs du Millénaire pour le développement?

La réponse est simple: il faudra tout bonnement renforcer les réseaux existants et ne pas se laisser égarer par les tendances signalées. Il est encore possible de former une «Star Alliance», comme l'a proposé le directeur de l'ODI, Simon Maxwell. Cette alliance d'instituts européens peut établir des critères autonomes d'accréditation. Les processus peuvent être gérés entre pairs, comme dans nos revues scientifiques. Les standards doivent être stricts, mais adaptés à nos besoins – pas importés d'une seule discipline ou d'un seul pays.

L'EADI est l'association la plus grande et la plus ancienne qui couvre les études du développement en Europe. L'IUED a été sa base pendant longtemps et je l'en remercie. Pourquoi ne pas renforcer, rajeunir et adapter notre association et établir une commission d'accréditation? Pourquoi ne pas établir une série de critères pour évaluer nos publications scientifiques européennes selon nos critères? Pourquoi ne pas déterminer pour vous, les jeunes chercheurs, des critères d'avancement professionnel qui soient dans la ligne des demandes émises par nos collègues du Sud?

---

<sup>36</sup> Association to Advance Collegiate Schools of Business, <[http://www.aacsb.edu/members/Omd3/Profile\\_page.asp?id=1184](http://www.aacsb.edu/members/Omd3/Profile_page.asp?id=1184)>.

## Conclusion

*L'Europe du développement* vit une transformation radicale: la notion classique du développement est devenue inapplicable, les politiques classiques irréalisables, et les formes d'organisation classiques inutilisables.

*L'Europe de la formation* subit aussi une période de transformation radicale consécutive à la Déclaration de Bologne: la profusion des cours de master et de doctorat affecte profondément notre discipline. Une mondialisation affecte notre «industrie» et nous devons nous préparer à livrer combat. La concurrence avec les monodisciplines va aller croissant dans la recherche. Il nous faut des standards de qualité et des procédures pour veiller à cette qualité.

En somme, les professionnels de la formation et de la recherche en développement doivent faire face à des changements radicaux aussi bien dans leur discipline qu'en relation avec le paysage des relations internationales. Si l'on veut que le capital intellectuel de notre discipline poursuive son essor et s'adapte à ces transformations, il faut le réinvestir dans des projets au niveau mondial, qui nécessitent de nouveaux paradigmes et de nouvelles formes d'organisation: des projets tels que des standards de qualité basés sur l'évaluation par les pairs (*peer review*), tels qu'une bibliothèque virtuelle des études du développement, accessible aussi bien en Europe que dans le Sud, tels que des alliances, fortes mais flexibles, entre les principaux instituts pour faciliter la mobilité des étudiants.

L'IUED et l'IUHEI donnent l'exemple à Genève; pour ma part, je ferai de mon mieux pour tisser des liens entre Genève et La Haye, pour établir une «Star Alliance» forte qui pourrait même convaincre un sceptique comme le directeur général du développement auprès de la Commission européenne, auquel je dirai alors: «Monsieur Richelle, la coopération internationale au développement est un secteur sérieux, en pleine vigueur. J'y crois.»

Et puisque j'y crois, c'est avec joie et conviction que je déclare ouverte l'année académique de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève.

## Références (hors Internet)

BOX, L. with J.G. SICCAMA & L. VAN DER GOOR, 1992, *State Formation, the Role of the Armed Forces, and the Development Process*, paper for the Seminar on Development, Military Expenditures and Security, The Hague, Clingendael.

—, 2004, *The EU and the ACP Countries: Towards a Fictitious Relationship?*, presentation, at the University of Malta – EADI seminar on the EMU and developing countries.

BRENNAN, J. & T. SHAH, 2000, *Managing Quality in Higher Education: An International Perspective on Institutional Assessment and Change*, Buckingham, OECD; The Society for Research in Higher Education; Open University Press.

RIST, G., 2002 [1997], *The History of Development: From Western Origins to Global Faith*, London, Zed Books.

SPOOR, M. (ed.), 2004, *Globalisation, Poverty and Conflict: A Critical «Development» Reader*, Dordrecht, Kluwer.





